

	<p>Chemins Libres Auvergnats Auberge le Bon Vieux Temps, 63590 la chapelle agnon</p> <p>Le : 9 Novembre 2007</p> <p>A : Bureau 2008</p> <p>Objet : Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire</p>
---	---

Présents :

Gérard Beaud Gappalvver

Eric Lafont ,Pascal Lavenu, Michel Vaisse, Laurent Jamais, JM Couchon, Denis Legoy CLA

JM Couchon Pilat pour Tous . Serge Chastagnet Fédé 4x4 .

70 autres présents .

- Préambule de Pascal Lavenu : Rappel de la problématique du partage du chemin avec la guerre de tranchées des différentes catégories d'usagers de chemin. Complexité de l'environnement du chemin (statut des chemins : rural ? communal ? privé ? zones sensibles znieff, natura 2000) . Importance de la formation des nouveaux utilisateurs. Rappel de la mise en place du maillage avec les contacts avec les mairies .

- Rapport financier :

Baisse importante du nombre d'adhérent en 2007 par rapport à 2006 (effet baisse de la motivation suite aux pseudos-annonces de victoire au sujet de la circulaire OLIN). Solde créditeur fin 2007.

- Situation nationale côté utilisateurs par Gérard Beaud .

Mauvaises informations avancées par le Codever et la FFM concernant la « victoire » sur la circulaire Olin alors que la suppression de l'article 1 de la circulaire Olin ne change rien au problème engendré par la mise en avant de la notion de carrossabilité . Volonté du Gappalvver de travailler sur le projet de loi pour réécrire les lois régissant la circulation sur les chemins dans une logique constructive . Rappel des 2 accidents mortels parmi les utilisateurs de chemins .

- Situation nationale côté MEDD

La suppression de l'annexe 1 ne change rien . La réglementation locale se durcit . **Les tribunaux reprennent de plus en plus la notion de carrossabilité (confirmé par arrêt de la cour de Cassation Avril 2007 , affaire de Chambéry) .**

- **Pour rappel juridique : la notion de carrossabilité concerne toujours (pour le moment...) les chemins privés ouverts à la circulation et non les autres (chemins ruraux notamment) qui demeurent ouverts quelque soit leur état de carrossabilité...**

Situation régionale pas très rassurante . Création de nouveaux PNR en Auvergne (Mezenec et Margeride) . **Attention aux restrictions dans les PNR !**

La nouvelle charte des PNR se met en route avec plan de circulation par commune (but avoué protéger les zones sensibles znieff, natura etc ...). CLA sera en principe convié « à la table des négociations » . Mais ne nous leurrions pas, sans l'appui de nos élus , on est cuits . Exemple sur le PNR de la Chartreuse , les assoc de motorisés n'ont pas été concertées sur le plan de circulation : Résultat 60 communes ont pris des interdits de circulation et la rando c'est fini !

Idée soulevée : obtenir des terrains d'expression (trial, franchissement , moto cross , etc...) pour permettre de continuer la pratique sur des zones prévues à cet effet .

- Rapport des activités 2007 du CLA : Rappel des différentes antennes locales mise en place sur le 63 . Les panneaux d'informations pour une conduite civique (vallée du Madet , Mezel etc...) sont respectés et restent en place . Succès des chantiers, les comportements changent et aucun interdit n'a été mis en place par les mairies. Dossier CDESI sur le 63 : au point mort et c'est tant mieux. Bon contact avec l'association des Maires de France (Mr Astruc) pour devenir interlocuteur reconnu pour la problématique des motorisés auprès des mairies de son association ce qui nous permettrait de repousser les interdits en cas de problèmes locaux en travaillant sur le terrain (sensibilisation, panneautage temporaire, info journaux..)

- Election aux postes vacants pour le nouveau bureau 2008, sur proposition spontanée :

Vice présidents : Eric Lafont et Michel Vaisse

Secrétaire : Didier Courty

Secrétaire Adjoint : Denis Legoy

Trésorier : Laurent Jamais

Reconduction du Président Pascal Lavenu dans sa fonction.

- Objectifs des CLA 2008 :

Réunion en janvier 2008 de l'ensemble des délégués locaux de CLA avec mise en place des commissions : PNR , Mairies de France, conseils général, médias et communications, contact avec les concessionnaires tout terrain, 4x4, moto , quads etc ...

Continuation et amplification du maillage mis en place .

- Intervention de « Pilat pour Tous » JM Couchon : 48 communes concernées avec la mise en place de sentinelles (remontées d'info, médiateurs) Elaboration d'une charte validée par le parc. Création d'une zone de silence négociée avec le PNR sur les parties sommitales.
- Intervention de Gérard Beaud du Gappalver : Nécessiter de mettre en place des compétences diverses (textes de Loi, études d'impact etc ...) avec une vision constructive et une approche de dialogue avec les pouvoirs publics, les constructeurs etc...

En résumé, l'unique façon que nous avons de garder le maximum de chemins ouverts sera :

- 1) De trouver des interlocuteurs au niveau des municipalités afin de travailler sur les problèmes locaux (lorsqu'il y a problème)
- 2) De fédérer un maximum de pratiquants sur nos associations locales afin de pouvoir jouer du poids de la représentation sur les futurs plans de circulation communale des chartes de parc.
- 3) D'ouvrir des antennes avec des délégués locaux, véritable maillon entre la pratique et les municipalités (cas des chasseurs qui disposent sur chaque commune d'une structure représentative)
- 4) De travailler sur la sensibilisation, la formation et l'information à une pratique « sereine et mature »
- 5) De ce différencier des pratiques « sauvages », sans pour autant rejeter les pratiquants mais essayer de trouver des solutions (terrains d'expressions ,etc..)
- 6) Ce sera le point le plus important : de trouver des relais « médias » qui nous aident à parler de nos actions, de ce qu'est réellement notre pratique. Et de ce fait de dégonfler l'image assassine que peuvent faire passer certains détracteurs.

Pire que la circulaire olin, les plans de circulation des communes de parcs peuvent transformer nos territoires en véritables mouroirs pour notre pratique de randonneur motorisés.